

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 18 (1927)

**Artikel:** Berne  
**Autor:** Marchand, Marcel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-111464>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chronique des cantons romands.

---

### Berne.

En juin et novembre de 1926, des élections eurent lieu dans tout le canton pour le renouvellement du Grand Conseil et des autorités de district. Dans un des districts du Jura, celui de Porrentruy, la lutte fut très vive. Radicaux et conservateurs-catholiques sonnèrent le rappel de leurs troupes. Les socialistes prêtèrent aide aux premiers ; un bon nombre de protestants allemands marchèrent sous la bannière des seconds. Des professeurs de l'Ecole cantonale, très dignes dans leur propagande électorale, soutinrent le parti radical. Le parti démocratique-catholique ne l'entendit pas de cette oreille et quelques-uns de leurs chefs portèrent plainte au Conseil exécutif contre l'attitude de ces ardents défenseurs du parti radical. Le Conseil exécutif chargea la Direction de l'Instruction publique de faire une enquête.

Invités à s'expliquer, les maîtres en cause ont invoqué avec raison leur liberté d'exercer les droits de citoyen et ont fait état des sentiments manifestés par le parti catholique-démocratique du Jura et sa presse envers l'école publique, sentiments qui, selon eux, exigent des citoyens radicaux une attitude énergique en faveur de l'école publique non confessionnelle.

Priée par la Direction de l'Instruction publique de dire si l'activité politique des maîtres attaqués avait porté préjudice à l'enseignement, la commission de l'Ecole cantonale demanda un rapport au recteur de l'établissement, qui s'est exprimé comme suit :

« Soit pendant la période électorale de juin, soit pendant celle de novembre, aucun des maîtres visés n'a manqué une seule de ses leçons ou même n'est arrivé en retard ; en outre, le travail des élèves en classe n'a été influencé en aucune manière ; les leçons se sont données aussi régulièrement et avec autant de zèle et d'entrain qu'à n'importe quelle autre époque.

» C'est pourquoi je n'hésite pas à déclarer que l'activité politique

des maîtres cités dans la plainte n'a porté aucun préjudice à l'enseignement. J'irai même plus loin et je profiterai de l'occasion qui m'est offerte pour dire qu'à mon appréciation les cinq maîtres visés, au service de l'école depuis huit, douze ou quinze ans, ont toujours fait preuve de solides qualités pédagogiques doublées d'un attachement à leur profession grâce auquel ils s'acquittent de leur tâche d'une manière tout à fait consciencieuse et féconde en résultats heureux. »

Vu les résultats de l'enquête, la Direction de l'Instruction s'arrêta, entre autres considérations, à celles qui suivent : « Pour ce qui concerne tout d'abord la question de principe de l'activité politique du corps enseignant et de ses effets sur l'école, il y a lieu de considérer que, comme tout autre citoyen, l'instituteur a le droit de s'occuper de politique hors de sa classe, selon ses convictions. Il sera néanmoins bien inspiré, à ce sujet, de ne point oublier la situation de confiance particulière qu'il occupe en tant que maître par rapport aux parents de ses élèves. Comme l'expérience l'apprend, une intervention extrême et passionnée dans les compétitions politiques peut lui faire perdre, chez les parents qui pensent autrement que lui, une partie de cette confiance et de cette sympathie qui facilite au pédagogue sa tâche difficile. Il apparaît dès lors désirable à la Direction de l'Instruction publique et aux autorités scolaires en général que, dans l'intérêt de l'école, le maître ne participe pas aux luttes politiques d'une façon violente et propre à blesser les citoyens de conceptions différentes. Aussi la Direction de l'Instruction publique ne peut-elle que recommander au corps enseignant d'observer dans ce domaine une juste modération. Mais, ce faisant, elle ne saurait porter atteinte au droit légitime des maîtres d'user de leur liberté politique hors de l'école, quand ils remplissent leur devoir envers celle-ci. »

Il va sans dire que nous ne cherchons pas, en publiant les considérations qui précèdent, à rouvrir une polémique au sujet de la campagne électorale de 1922, mais nous estimons qu'il est utile au corps enseignant bernois de savoir ce que pense la Direction de l'Instruction publique sur l'attitude que doivent observer les instituteurs en période électorale. Dans notre canton, plusieurs membres du corps enseignant sont députés au Grand Conseil ou au Conseil national. Jamais personne ne leur en a fait un reproche. A un moment donné, il faut pourtant que le candidat se jette résolument dans la lice. Reçoit-il des coups, pourquoi n'en rendrait-il pas ? Non pas qu'il puisse utiliser des mots déplacés pour le triomphe de ses idées et le succès de sa candidature, car n'est-il pas un éducateur de la jeunesse ? mais on ne peut lui contester le droit de se défendre avec des armes loyales. Aussi

bien, dans les conseils de la nation il peut travailler avec succès à la cause de l'école, car il la connaît, car il l'aime. Qu'on lui en veuille parfois, c'est chose possible, mais il y a longtemps que le corps enseignant a pris comme devise cette parole profonde de Marc-Aurèle : « C'est chose noble, quand on a fait le bien, d'entendre dire du mal de soi. »

\* \* \*

Il y a trois ans environ, une Commission a élaboré un plan d'études provisoire pour les écoles primaires françaises sur lequel devait s'appuyer le corps enseignant. S'inspirant des idées actuelles en éducation, tenant compte des expériences faites dans différents cantons, voire dans maintes nations, désirant donner plus d'initiative, plus de liberté à l'instituteur, la Commission a donc mis sous toit un plan dont la plupart des membres du corps enseignant disent grand bien. Et d'autres, le petit nombre, le combattent à tous les points de vue. Les uns y voient une rénovation dans l'art d'enseigner et surtout dans celui d'intéresser les enfants, de les amener à travailler par eux-mêmes, d'éveiller en eux des tendances qui leur permettraient d'apprendre mieux et sans contrainte. Les autres, en revanche, contestent la nécessité des voies nouvelles qui leur ont été ouvertes et pensent qu'il n'est pas nécessaire d'introduire tant de changements dans les procédés d'enseignement et l'ordonnance des matières. Aussi ont-ils proposé d'apporter de profondes modifications au nouveau plan. Sans méconnaître le bien-fondé de quelques-unes de leurs observations, n'ont-ils pas oublié qu'une idée générale a dominé le travail de la Commission : à savoir de laisser plus de liberté au maître dans le choix des matières à enseigner ? Ne savent-ils pas que le principe de l'école active est le principe de tout progrès par excellence, principe que Comenius d'abord, Pestalozzi ensuite appliquaient avec tant de succès dans leur enseignement ? Ignorent-ils qu'à des besoins nouveaux, il faut un enseignement plus solide, plus substantiel ? Il ne s'agit pas seulement de meubler le cerveau de l'enfant, mais surtout de le développer, de forger peu à peu ses fonctions intellectuelles qui feront de lui un être pensant, sachant et voulant, comme aussi d'éveiller son âme aux beautés de la nature, à la noblesse du travail personnel, à la douceur de l'effort, à la joie qu'il y a de vaincre par soi-même une difficulté, de se rapprocher de son Créateur qui sourit à sa créature, parce qu'elle a fait un pas de plus dans l'ascension du bien, de la vérité.

Que si par le nouveau plan d'études le corps enseignant pouvait amener l'enfant à devenir un ami de la nature, quelle source de richesses et de joies ce dernier trouverait pour embellir sa vie !

Combien aussi la sincérité, cette vertu qui se perd de plus en plus, en recevrait force nouvelle et combien il y aurait plus de confiance entre l'élève et son maître, partant plus de progrès en classe. « Il y a parmi nous des êtres qui sont réduits à une sorte d'automatisme social, dit Gaston Rageot : ils font ce qui se fait, disent ce qui se dit et ne pensent même pas ce qui se pense. Ils sont un groupe, une équipe, une bande, un syndicat. Les malheureux sont au-dessous même de l'artifice : ils sont sincères, si j'ose dire, négativement, comme l'ombre d'un objet, comme le reflet d'une lumière. » L'âge où le danger de l'insincérité est le plus menaçant, n'est-ce pas la jeunesse ?

Comme toutes les vertus supérieures, la sincérité s'apprend, se gagne, dit l'auteur déjà cité. Elle est le prix d'une bonne éducation d'abord, d'une bonne volonté ensuite... Il n'y a donc point pour les parents d'aujourd'hui de problème plus pressant et plus délicat que de protéger leurs enfants contre cette tendance de plus en plus forte qui nous pousse tous à nous trahir nous-mêmes et à nous perdre dans la société comme une paillette d'or dans le sable... Mon esprit n'est pas grand, peut-être, mais je veux penser avec mon esprit et sentir avec mon cœur.

Il va sans dire que dans le nouveau plan d'études, il y a une idée directrice, et que saper ici, ajouter là, élaguer de prétendues branches gourmandes, tout cela contribuerait à compromettre le travail de la Commission. Et les matières établies pour chaque discipline ne l'ont pas été par une seule personne, mais par tous les membres de la Commission qui ont lu le travail préparatoire élaboré par un des leurs, l'ont discuté, y ont ajouté rarement, l'ont modifié souvent, sans toutefois porter atteinte à l'armature, s'il est permis de s'exprimer ainsi. D'ailleurs pour suivre avec fruit le développement d'une branche d'études année après année, il n'y a qu'à lire les commentaires qui l'accompagnent, et les appréhensions tombent, les yeux s'ouvrent. Mais encore faut-il les lire !

Heureuse de la bienveillance que le corps enseignant a témoigné au nouveau plan d'étude, intéressée par les critiques objectives de ses collègues que les questions scolaires passionnent toujours plus, persuadée que son travail est bon, la Commission s'efforcera, non de faire plaisir à chacun, mais d'améliorer son œuvre, qui deviendra ainsi définitive, car elle tend à ce but : celui de rendre les enfants mieux instruits et surtout, oui surtout, meilleurs.

\* \* \*

Le rapport sur la gestion de la Direction de l'Instruction publique pour 1926 vient de paraître. Comme d'habitude, il y a bien

à glaner dans ce travail, tout froid, tout sec qu'il est. Nous constatons, entre autres choses, que les classes primaires étaient au 30 avril au nombre de 2776, occupées par 25 492 élèves : 48 143 garçons et 47 349 filles. En avril de 1914, il y en avait 112 424 et, malgré cette diminution d'élèves, les classes allemandes sont de 2281 et les classes françaises de 490, en augmentation de 118 sur l'année où la guerre éclata.

L'enseignement des travaux manuels n'est pas en progrès. Dans le Jura, Villeret, Corgémont, St-Imier, Montagne du Droit de Sonvilier et Tramelan-dessous le donnent. L'Etat s'y est intéressé par une subvention de 27 886 fr. Pourtant, les travaux manuels font partie, à titre obligatoire, du programme de l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy, et à titre facultatif, croyons-nous, de celle de Berne. Ce qui tempère l'enthousiasme des instituteurs, c'est, d'une part, les faibles subsides qu'ils reçoivent pour assister à des cours de perfectionnement et, d'autre part, les cours d'école active qui se donnent chaque année dans la Suisse française et la Suisse allemande. Mais, ici encore, les finances du canton ne permettent pas de venir en aide à tous les membres du corps enseignant qui auraient grande envie d'y participer. En revanche, les cours de gymnastique ont abondance de candidats, car, pour cela, l'argent ne fait jamais défaut.

Les dépenses pour les Ecoles ménagères se sont élevées à 190 626 fr. 26, la subvention fédérale de 163 527 fr. non comprise, l'importance de l'enseignement ménager est toujours plus appréciée dans bon nombre de nos localités jurassiennes et j'en sais qui, après l'avoir combattu, sont heureuses de l'avoir introduit. Les jeunes filles y arrivent nombreuses et travaillent avec zèle, les expositions de fin d'année scolaire sont visitées par des centaines de personnes qui ne peuvent en dire assez de bien. Cette institution ne serait-elle pas le remède le plus efficace pour raffermir les liens de la famille ? Que de chicanes s'élèvent souvent au foyer domestique par suite de l'ignorance complète de la femme dans l'art culinaire !

Il convient de dire aussi que l'école cantonale de Porrentruy compte 15 classes, avec un total de 207 élèves, soit une moyenne de 13 élèves par classe, que le gymnase et le progymnase de Berne en ont 1213 pour 58 classes, ceux de Berthoud, 326 pour 15 classes et ceux de Bienne 653 pour 28 classes ; que l'école secondaire des filles de Berne a 1815 élèves pour 65 classes, celle de Bienne, 598 élèves pour 26 classes et celle de St-Imier, filles et garçons, 281 élèves pour 16 classes.

Les cours de l'Université ont été suivis en été par 1521 étudiants et, en hiver, par 1627, dont 1142 Suisses. Le nombre des étudiantes

immatriculées fut de 131 pour le semestre d'été et de 135 pour celui d'hiver. Il nous fait plaisir de dire que l'Université suit une marche prospère, grâce au travail infatigable des professeurs et aux sacrifices de l'Etat.

Au sujet de l'institut de minéralogie-pétrographie, le rapport de la Direction de l'Instruction publique renferme quelques lignes très intéressantes. Les voici :

« D'heureuses conjonctures ont favorisé et favoriseront encore la poursuite des travaux d'exploration de nos Alpes bernoises, entrepris depuis longtemps déjà, en ce sens que les Forces motrices de l'Oberhasli ont commencé leurs grands ouvrages dans la région granitique du Grimsel. Les travaux sont même déjà très avancés. Cette occasion rare permettra au pétrographe et au minéralogues de trouver de nouvelles explications si complètes et d'une clarté telle que la nature ne saurait jamais les fournir, et l'institut acquerra de ce fait un matériel d'étude nouveau et précieux qu'il n'aurait jamais obtenu sans cela. Le directeur de l'institut et l'assistant ont employé la plus grande partie de leurs vacances d'été à étudier soigneusement le terrain de construction, entre le Grimsel et Guttannen, et à fournir des préavis dans certaines questions de détail importantes. Nous saisissons cette occasion pour remercier la Direction des Forces motrices de l'Oberhasli de la large compréhension dont elle a fait preuve à l'égard des recherches scientifiques. La technique aussi bien que la science tireront certainement le plus grand profit de cette collaboration.

» Jusqu'à maintenant les recherches scientifiques de l'institut ont toujours été fortement entravées par l'impossibilité de faire l'analyse chimique de minéraux et de roches. Cette difficulté a été levée au cours de l'exercice, le conseil exécutif ayant autorisé l'institut à créer un poste d'assistant pour la chimie, auquel fut nommé M. F. de Quervain, avec entrée en fonctions pour le semestre d'hiver 1926-27. Le nouveau laboratoire a déjà exécuté de précieux travaux scientifiques. Le directeur et les étudiants de l'institut savent gré au gouvernement de les avoir mis à même de suivre, eux aussi, les progrès de la minéralogie et de la pétrographie. »

La commission pour les monuments historiques qui, pour le Jura, est représentée par M. Lucien Lièvre-Dumont, inspecteur des Ecoles secondaires, travaille avec succès à la conservation de nos monuments historiques. La *Sentinelle des Rangiers* et la *Poste de la ville de Porrentruy* ont été inscrits à l'inventaire des monuments historiques protégés par l'Etat. Nous aimons à croire que la *Réjous* n'a pas été oubliée.

Quelques églises ont été restaurées ou ont subi des transfor-

mations heureuses. Nous nommons celles de St-Imier, restauration complète de la Collégiale ; de Porrentruy, restauration des fresques de la chapelle St-Michel à l'église St-Pierre ; de Cholières, près de Moutier, agrandissement de l'église ; de St-Ursanne, examen de l'état de la Collégiale et mesures de sûreté. « Il y a également lieu de mentionner les efforts faits en vue de remettre, autant que possible, dans un état convenable l'intérieur de l'église du couvent de Bellelay.

La Commission s'occupe en outre des mesures à prendre pour la conservation des ruines du château de Renjoux.

Les dépenses de l'Etat pour la conservation des monuments historiques se montèrent à 5700 fr.

Sur le crédit des beaux-arts, savez-vous ce que la Direction de l'Instruction publique a prélevé ? Seulement 20 000 fr. pour le théâtre de la ville de Berne et 2500 fr. pour « l'Orchesterverein ». Mais pourquoi nos artistes peintres ne sont-ils pas plus et mieux soutenus ? En 1926, il a été acheté deux peintures à l'huile, dont l'une « Bellelay », par Ed. Moss, et l'autre : « Lac de Biemme avec île », par Traugott Senn. Ces deux tableaux ont coûté 1550 fr. Loin de nous l'idée de vouloir critiquer la Direction de l'Instruction publique, mais nous lui demandons instamment de ne pas oublier nos peintres bernois qui se consacrent tout entiers à leur art et ont un train de maison très, très modeste.

Nous savons bien que Berne est la ville fédérale et que noblesse oblige. Elle doit à sa situation d'offrir des plaisirs spirituels nombreux et variés aux étrangers qui la visitent et aux diplomates qui l'habitent, mais ce n'est pas une raison de leur sacrifier beaucoup et d'oublier ceux qui peignent pour un idéal. A notre époque de matérialisme à outrance, où l'homme vaut par les billets de mille qu'il possède, il est nécessaire de ne pas oublier ceux qui cultivent l'art pour l'art, ne veulent rien y sacrifier, alors même que la gêne frappe à la porte du logis.

Mais nous aurions mauvaise grâce de broyer du noir, car le canton est généreux envers ses écoles. Il a dépensé pour elles une somme d'environ dix-sept millions. Le peuple ne marchand pas ses sacrifices toutes les fois qu'il s'agit de la jeunesse. Nous lui disons merci d'un cœur sincère et reconnaissant.

MARCEL MARCHAND.